

Mme Lena Rey

Service du Conseil municipal	
19 MAI 2025	
Décision :	Traité par :

Par porteur

Service du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Rue de la Coulouvrenière 44
1204 Genève

Genève, le 19 mai 2025

Objet : Pétition adressée au Conseil municipal de la Ville de Genève

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons l'honneur de transmettre à la Commission des pétitions du Conseil municipal de la Ville de Genève la pétition intitulée « *Pour le maintien temporaire de la crèche La Petite Maisonnée* », munie de 107 paragraphes.

Cette pétition a été lancée le vendredi 16 mai. Compte tenu de l'urgence de la situation et du calendrier politique, il nous a semblé important de procéder à un premier dépôt dès aujourd'hui afin qu'elle puisse être annoncée lors de la session de mai. Nous poursuivons néanmoins activement la récolte de signatures et vous transmettrons un complément dans les meilleurs délais, en vue de le joindre au dossier.

Nous sommes naturellement à disposition pour venir présenter cette pétition lors d'une prochaine audition en séance de commission, idéalement au mois de juin.

Dans l'attente, nous vous remercions vivement de l'attention portée à cette démarche citoyenne et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.


Lena Rey

Pétition adressée au Conseil Municipal et au Conseil administratif de la Ville de Genève

«**POUR LE MAINTIEN TEMPORAIRE DE LA CRÈCHE LA PETITE MAISONNÉE**»

Nous, parents, éducateurs, citoyens et citoyennes concerné-es par l'avenir des places d'accueil à Genève, demandons le report de la fermeture anticipée de la crèche La Petite Maisonnée, située route de Ferney 143, 1202 Genève.

Officiellement, sa fermeture est justifiée par d'importants travaux à venir. Pourtant :

- Propriété de l'Etat, la Ville de Genève souhaite en faire l'acquisition. La procédure de rachat n'ayant toujours pas été finalisée, le projet de rénovation ne peut pas avancer.
- Aucun permis de construire n'a été délivré, ni même de projet de rénovation clairement défini à ce jour.
- La Ville reconnaît elle-même qu'aucun chantier ne débutera avant plusieurs années, ce qui, en l'absence d'échéancier formellement agendé, relève d'une planification hasardeuse dans la gestion et l'exploitation des structures d'accueil municipales de la petite enfance.
- Des activités temporaires (comme une maison de quartier) sont pourtant envisagées sur place, ce qui démontre que le bâtiment peut encore accueillir du public et que les risques évoqués ne sont pas immédiats.

Dès lors, nous regrettons cette décision unilatérale de fermeture précipitée d'une crèche qui fonctionne, et qui accueille actuellement environ 80 enfants, avec des équipes expérimentées et engagées. Cette annonce perturbe autant les parents que le personnel de l'établissement. Le lieu n'étant pas insalubre et tout à fait exploitable, nous souhaitons que la crèche La Petite Maisonnée puisse rester ouverte jusqu'au début effectif des travaux.

Pour ces raisons d'intérêt général, nous demandons aux autorités municipales :

- De finaliser rapidement avec l'État la transaction foncière portant sur la crèche de la Petite Maisonnée;
- De favoriser une transition progressive, en transférant les enfants au fil du temps et en ajustant les admissions dans les autres structures d'accueil;
- D'éviter un déménagement brutal, vécu comme un chamboulement par les familles comme par le personnel encadrant;
- De veiller concrètement à la préservation de places de crèche existantes, aussi longtemps que la demande ne couvrira pas l'ensemble des besoins.

En signant cette pétition nous demandons à la Ville de Genève de reconsidérer sa décision, en maintenant La Petite Maisonnée ouverte jusqu'au lancement concret des travaux de rénovations.

PRENOM	NOM	ADRESSE	SIGNATURE